

Académie des Sciences
Délégation aux Relations Internationales

16 rue Mazarine- 75006 Paris
Tél. 44 41 44 02 - Fax 44 41 44 04

Rapport

**sur l'Accueil et le Suivi des Scientifiques Etrangers
en France**

**Proposition de Création d'une Fondation
(ou Association)**

**Proposition de Lancement d'une Action Expérimentale
Oct.1993 - Déc.1996
limitée à la Région Alsace**

26 8 mai 1992

Guy Ourisson

CONFIDENTIAL

Liste des Sigles:

APAPE : Association Pour l'Accueil des Personnalités Etrangères
 AvH: Alexander von Humboldt-Stiftung
 CADAS: Comité des Applications de l'Académie des Sciences
 CIES : Centre International des Etudiants et Stagiaires
 CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique
 CNU: Conseil National des Universités
 COFUSI: Comité Français des Unions Scientifiques Internationales
 ICSU: International Council of Scientific Unions
 INSERM: Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
 MAE: Ministère des Affaires Etrangères
 MEN: Ministère de l'Education Nationale
 MESR: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
 PEGASE: Programme d'EchanGes avec les Anciens chercheurs, Stagiaires et Etudiants étrangers

Résumé des Conclusions

Le Suivi et l'Accueil des Scientifiques Etrangers de Haut Niveau

1 - Le suivi est actuellement nul. Les organismes ayant fourni des bourses de doctorat ou de post-doctorat, ou des postes d'accueil, ne maintiennent aucun contact avec les bénéficiaires de leur soutien, une fois ceux-ci rentrés chez eux. La création récente du réseau "Pégase" démontre qu'est comprise la nécessité d'assurer ce suivi; la fragilité et la limitation du domaine (géographique et opérationnel) d'application de Pégase sont poignantes. En outre, Pégase couvre aussi les milliers d'étudiants de premier et de second cycles.

2 - Cette absence de suivi institutionnel est (imparfaitement) compensée par le maintien, habituel, de relations personnelles avec le laboratoire d'accueil.

3 - Cette absence de suivi est préjudiciable aux scientifiques et aux intérêts français, scientifiques, politiques, industriels, commerciaux, ...et à la francophonie.

4 - Cette absence de suivi est accompagnée d'une absence de politique d'accueil (bourses sans couverture des frais de voyage, premier versement tardif, formalités de police irritantes, accueil inexistant pour le conjoint et les enfants...).

5 - Cet accueil et ce suivi médiocres offrent un contraste frappant avec la politique active suivie par les Britanniques grâce à la Royal Society, et surtout par les Allemands grâce à la Fondation Alexander von Humboldt. Ils diminuent considérablement la portée de nos efforts de collaboration scientifique internationale.

6 - La défense de la langue française dans le domaine scientifique dépend elle aussi largement d'une politique d'accueil et de suivi efficace.

7 - Il faut prévoir la création d'une Fondation, émulant la Fondation Alexander von Humboldt, et assurant en priorité l'accueil et le suivi des scientifiques étrangers en France; elle pourrait aussi être chargée du développement des relations avec nos compatriotes établis à l'étranger.

8 - La création de cette Fondation (ou d'une Association remplissant les mêmes buts), devrait être d'abord préparée par une phase expérimentale, limitée à une région, et permettant de définir un programme précis de travail pour l'extension au niveau national, et de prévoir un budget de régime.

Cette Fondation pourrait être appelée "Fondation Pierre et Marie Curie".

Nous allons maintenant reprendre ces conclusions dans l'ordre où nous les avons présentées, en les commentant et en les justifiant.

Le présent rapport décrit le projet élaboré dans le cadre de la Délégation des Relations Internationales de l'Académie des Sciences, **de créer une Fondation (ou une Association) se rapprochant par ses objectifs, ses moyens et son fonctionnement, de la Fondation allemande Alexander von Humboldt.**

Ce projet découle d'une demande du Secrétaire Général de la Défense Nationale, sur la façon dont nous pourrions améliorer nos relations avec les scientifiques étrangers de haut niveau ayant bénéficié de bourses ou de postes en France, après leur retour chez eux. Ceci devait initialement concerner le **suivi**; nous avons constaté qu'il était nécessaire d'y joindre l'**accueil**.

L'instruction de ce dossier a été effectuée en partie sur la base de documents fournis par les Organismes de recherche, les Ministères impliqués dans ces problèmes, et un certain nombre de Conseillers scientifiques en poste à l'étranger. D'autre part, la documentation et l'expérience accumulées à la Délégation aux Relations Internationales ainsi qu'au Comité des Applications de l'Académie des Sciences ont été très utiles. Trois réunions et plusieurs discussions ont permis de mobiliser la grande expérience de quelques experts: MM. Robert Chabbal, Henri Durand, Pierre Fillet, Pierre Louisot, Jean-François Miquel, et d'aboutir à un premier rapport, qui a été présenté au SGDN en mars 1992, puis, en juillet 1992, devant un Comité Interministériel qui l'a "acté et approuvé". Un Chargé de Mission, Monsieur Jean Marmot, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, a été désigné pour faire des recommandations sur la réalisation éventuelle du projet.

Le Prof. Bernard Dreyfus, chargé par le SGDN d'une étude portant sur le même point a abouti par des voies totalement indépendantes à des conclusions pratiquement identiques aux nôtres.

Les collègues mentionnés ci-dessus ont participé le 9 juin 1993 à une réunion plus large, comprenant des représentants de divers organismes et administration, et Monsieur Marmot, à l'issue de laquelle nous avons constaté un très large accord pour chercher à faire rapidement aboutir le projet.

Nous avons obtenu des organismes de recherche des renseignements sur leurs activités de relations internationales, mais essentiellement sous la forme, peu utilisable en vue de notre étude, de leurs rapports annuels. Des renseignements complémentaires ont été obtenus au cours de visites en Allemagne (Fondation Alexander von Humboldt, Bonn, et Académie Rhéno-Westphalienne, Düsseldorf), et en Suède (Société Royale de Göteborg, Université de Lund, Académie Royale, Stockholm; discussions avec les Présidents de la Fondation Volvo et de plusieurs Comités Nobel de l'Académie Suédoise). Sur nos conclusions, nous avons recherché la critique (en fait, nous avons obtenu l'approbation) de chercheurs ayant récemment collaboré avec des collègues allemands et anglais sous l'égide de la Fondation Alexander von Humboldt et de la Royal Society.

Enfin, le Bureau de l'Académie des Sciences, à la suite d'une demande de Monsieur Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a demandé à la Délégation aux Relations Internationales de préparer un rapport sur le rôle que pourrait jouer l'Académie dans une refonte de notre politique de relations scientifiques internationales de haut niveau. La coïncidence partielle des objectifs de ces deux études nous a conduit à utiliser *verbatim* de larges éléments du projet rédigé pour le Bureau de l'Académie.

Au cours du premier semestre 1993, de nombreux contacts ont eu lieu avec les Ministères devant être intéressés par cette initiative. L'accueil a été dans l'ensemble très positif, et des recommandations nouvelles ont été enregistrées. Le présent document tient compte de l'ensemble de ces entrevues.

Par rapport au rapport initialement déposé, un changement majeur est à noter: nous avons considéré que le projet de création d'une Fondation pourrait inclure deux étapes: la première pour assurer les fonctions jusqu'ici non-remplies d'accueil et de suivi, la seconde pouvant ultérieurement conduire à la prise en charge de la sélection et de la gestion des boursiers. Il n'est question ici que de la première étape: la seconde impliquerait une centralisation extrême, et il ne nous semble plus justifié de l'envisager, même à terme lointain.

L'accueil et le suivi des scientifiques étrangers en France

L'accueil des visiteurs de très haut niveau est bien assuré par une Association, l'APAPE. Mais l'accueil de Présidents des Académies-soeurs à l'aéroport, avec voiture, enveloppe de rémunération, et réservation de chambre, voire prestation d'un accompagnateur-traducteur, est une chose - et celui de centaines de chercheurs et de leur famille en est une autre.

Un scientifique étranger accueilli dans un de nos laboratoires, que ce soit comme boursier de doctorat, comme Chercheur Associé au CNRS ou comme Professeur Associé, apprend très tôt que rien n'a été prévu pour couvrir ses frais de voyage. Puis il fait connaissance de la France par sa bureaucratie: l'obtention du bon visa aux USA peut exiger des interventions variées; s'il habite à Paris et doit obtenir un permis de travail, c'est dans la queue de l'escalier de la Préfecture de Police, où tout est fait pour le décourager de venir manger notre pain; si, venu de l'hémisphère Sud, son année universitaire se termine au milieu de la nôtre, bien des Universités ne savent pas comment l'inscrire, même comme "chercheur libre". Bien sûr, tout ceci s'arrange, le plus souvent grâce aux "ficelles" que finissent par connaître les directeurs des laboratoires ou leurs secrétaires; il est vrai aussi que les choses se sont améliorées pour nos boursiers pris en charge par le CIES, mais il faut reconnaître que nous n'avons pas de politique d'accueil, avant et à l'arrivée..

Ce n'est que le début: notre visiteur, une fois muni de tous les papiers nécessaires, doit encore survivre jusqu'à l'arrivée de son premier traitement. Or, dans presque tous les cas, celui-ci n'est versé qu'à terme échu, et presque toujours après l'échéance de plusieurs termes ! Quel est le directeur de laboratoire qui n'a pas dû avancer à son hôte, personnellement ou sur une caisse noire illégale mais nécessaire, de quoi payer un , deux, trois mois de vie, le dépôt de garantie pour une location, un mois de loyer, etc.? Parmi les Professeurs étrangers venus pour trois mois, tous ont-ils été payés avant leur départ ?

Autre petit problème: comment se perfectionner à la pratique du français, si peu

nécessaire qu'elle soit pour parler avec les chercheurs dans un laboratoire ? L'Alliance Française ? pas adaptée à des scientifiques venus pour travailler dans un laboratoire. Les cours pour étrangers dans les Universités ? parfaits pour l'apprentissage de l'imparfait du subjonctif, mais guère pour répondre au téléphone. Les cours du CNRS ? où y en a-t-il ? comment les découvre-t-on si l'on est à l'INRA ? (j'ai dû intervenir vigoureusement il y a quelques années pour que le CNRS maintienne de tels cours de français pour scientifiques dans la Vallée de Chevreuse, aux nombreux Chercheurs-Associés).

Et Madame ? Où y a-t-il des Clubs de visiteurs pouvant prêter un landau, ou une batterie de cuisine, assurer des contacts, etc ? J'en connais un, que d'ailleurs ne connaît certainement aucun Ministère ou organisme. Et quel est l'Inspecteur d'Académie acceptant de faire entrer un petit Australien, au printemps, dans la classe surchargée d'un Lycée international ? Là encore, j'en connais un, que ne connaît peut-être pas son Recteur !

Comment contester que nous n'avons aucune politique d'accueil ? Mais nous n'avons pas davantage de politique de suivi.

Un de nos hôtes, rentré chez lui, n'entend plus jamais parler de l'organisme qui l'a généreusement financé pendant son séjour. Les organismes distributeurs de bourses, de postes d'accueil, de postes de Professeurs Associés, se désintéressent actuellement totalement de ce qu'il advient des bénéficiaires de leurs générosités. Par exemple, nous n'avons pu trouver aucune allusion à un suivi quelconque dans les rapports annuels des grands organismes, ni p.ex. dans le passionnant numéro récent du "*Courrier du CNRS*" consacré aux relations internationales. Par exemple, il nous a été rigoureusement impossible d'obtenir du MEN une liste (même sans adresse) des Professeurs Invités (moins de 3 mois), ni même des Professeurs Associés recrutés au cours des quelques années passées. L'excuse qu'il s'agit de postes relevant de la responsabilité des Universités ne tient évidemment pas puisque leur traitement est décidé à Paris, et, pour les seconds, après une procédure lourde en CNU. Il nous a été

impossible d'obtenir du CNRS une liste des anciens chercheurs-associés **avec leurs adresses** (actuelles ou même anciennes).. Les chercheurs recrutés par le MESR ou le MAE sur poste de haut niveau, ou par le CNRS, une fois rentrés chez eux, n'ont jamais de nouvelles de France, sauf par leur laboratoire. Quand, au Japon, ils créent un Club des anciens boursiers à la Maison Franco-Japonaise de Tokyo, le fonctionnement discret de ce Club dépend du renouvellement aléatoire d'une subvention minime... et de leurs cotisations.

Cette absence de suivi est préjudiciable aussi bien aux scientifiques en question qu'aux intérêts français, scientifiques certes, mais aussi politiques, industriels, commerciaux, linguistiques, ...et offre un contraste frappant avec la politique active d'accueil et de suivi observée par les Britanniques grâce à la Royal Society, et surtout par les Allemands grâce à la Fondation Alexander von Humboldt. Mentionnons aussi en passant ce qu'offre le Japon par la JSPS: voyage A-R, env. 9.000 F de logement, 3.000 F/mois d'allocation de logement, 2.000 F/mois pour la famille, et 5.000 F de frais de déplacement au Japon, et enfin, comme nous, env. 10.000 F/mois de salaire.

La **Fondation Alexander von Humboldt** constitue, à notre avis et à celui de tous les anciens "Humboldtiens", un modèle quasi parfait qu'il nous suffirait, à la limite, de le copier en détail pour avoir une situation tout à fait satisfaisante; certes, il serait nécessaire de procéder avec discernement et notre proposition, de créer une Fondation comparable, implique que soient bien étudiées les adaptations nécessaires.

Chaque boursier de l'AvH, sélectionné précisément sur ces bases de qualité scientifique et de retombées attendues, est accueilli comme un membre d'une grande famille, et aidé vis-à-vis des administrations. Il ouvre un compte en banque avant de quitter son pays, et ce compte se trouve garni le jour de son arrivée. Au début de son séjour, il bénéficie d'activités collectives organisées par l'Institut Goethe (brèves, mais très bien organisées) permettant à chaque boursier de connaître un peu son pays d'accueil et de se mettre un peu à niveau dans la langue. Pendant son séjour en Allemagne, il est

constamment en contact avec le Secrétariat de l'AvH, où il a un "correspondant", et il peut bénéficier d'aides variées, comme des subventions pour participer à des Congrès, en Allemagne ou même à l'étranger.

Une fois rentrés chez eux, les boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt font partie de la famille. Ils disposent de "clubs" maintenant le contact entre eux et avec leurs visiteurs allemands; ils peuvent aisément recevoir de leur "Oncle Alex" une subvention pour revenir en Allemagne pour des séjours plus brefs; ils peuvent recevoir dans leur laboratoire des boursiers allemands (boursiers F.Lynen) payés par la Fondation; ils peuvent même recevoir, quand ils viennent d'un pays pauvre, des subventions pour l'achat de matériel de recherche. Quand, devenus Ministres, ils ont à décider du choix d'une entreprise de télécommunication ou d'un système universitaire, vers qui se tournent-ils ? Quels collègues cherchent-ils à inviter pour les aider à réaliser en collaboration un nouveau programme de recherches ? Quels livres scientifiques, lisent-ils ? S'abonnent-ils à "*Bild der Wissenschaft*" ou à "*La Recherche*" ?

Il semble donc nécessaire et urgent de prévoir la création d'une Fondation (ou Association), copiant en les adaptant les innombrables qualités de la Fondation Alexander von Humboldt, et assurant l'accueil et le suivi des scientifiques étrangers en France; Cette Fondation pourrait aussi servir de pôle d'attraction pour nos scientifiques français à l'étranger. Elle jouerait un rôle très efficace comme instrument de francophonie active.

On se reportera à l'annexe pour une description très sommaire de cet organisme.

Que pourrait être une Fondation française de ce genre ?

Une Fondation (ou une Association)

L'utilisation d'organismes-relais, évitant la lourdeur des administrations et cependant soumis, *a posteriori*, à la rigueur du contrôle des financements publics, est peu familière en France; elle a la réputation d'être honnie par les responsables des Finances et du Budget. Elle se heurte aussi certainement à la résistance de certains services ministériels qui semblent mesurer leur pouvoir à leur capacité d'accorder ou surtout de refuser telle ou telle "faveur".

Il est cependant remarquable que tous les grands pays ont utilisé de tels organismes-relais, et non les services de ministères, pour réaliser les opérations dont il est question ici: le Japon par la **Société** Japonaise pour la Promotion des Sciences (JSPS), le Royaume-Uni par la **Royal Society**, l'ex-URSS par son **Académie** des Sciences, la Suède ou les Etats-Unis par leurs **Académies** et des **Fondations** pour beaucoup de leurs activités officielles scientifiques.

Il est remarquable aussi que, dans le système français, se soit imposée la nécessité de créer de telles Associations, précisément dans le domaine qui nous occupe: APAPE pour l'accueil des personnalités étrangères, CIES pour la gestion des étudiants et stagiaires étrangers, Pégase pour le suivi, encore expérimental, de ces stagiaires étrangers, COFUSI pour la gestion de notre participation aux Unions Internationales, etc...

Nous prévoyons donc un tel statut, assurant la reconnaissance des principes de base suivants:

- **Statut de Fondation (ou d'Association)**. Cette Fondation pourrait être créée comme fondation sans capital au sein de l'Institut de France, sous l'égide de l'Académie des Sciences, pour assurer son prestige et marquer son caractère scientifique; ceci ne nécessiterait pas la création toujours complexe, d'une Fondation nouvelle; une variante de cette solution serait la création d'une Association; des projets de status ont été établis et sont en cours de discussion, pour pouvoir être présentés à la Commission Administrative de l'Académie des Sciences fin septembre 1993.

- autonomie vis-à-vis des Ministères, avec bien entendu la responsabilité qu'implique cette autonomie; mais coopération avec les Directions de ces Ministères et des organismes de recherche, ainsi qu'avec le CIES, le CNOUS, l'APAPE, PEGASE, etc.

- cependant, comme c'est le cas à 96% pour la Fondation Humboldt, budget assuré pour l'essentiel par des subventions ministérielles, par transfert de la part du budget actuellement dévolue aux missions couvertes; possibilité de recours au mécénat ;

- prise en charge pour commencer, et de toute urgence,

- vis-à-vis des scientifiques étrangers venant en France, des missions d'accueil (en liaison avec le CIES et le CNOUS, et en bénéficiant de l'aide de l'APAPE), et de suivi (actuellement assurées à titre expérimental et très limité par le réseau Pégase); les missions de sélection sur des bases scientifiques et de gestion qu'assure la Fondation Humboldt ne seraient pas envisagées;

- vis-à-vis des scientifiques français à l'étranger, d'une mission de recherche et de consultation;

- affirmation martelée de la recherche de choix de **qualité**, tant pour les boursiers que pour les laboratoires d'accueil, et du souci des **retombées** pour notre pays (cf. Annexe);

- **collaboration** étroite avec les organismes étrangers de même nature, en particulier **européens, et donc notamment avec la Fondation Alexander von Humboldt et avec la Royal Society.**

La Présidence pourrait être confiée à un membre du Bureau de l'Académie des Sciences. La participation active des responsables de l'APAPE, du CIES et de Pégase serait indispensable.

Par analogie avec le fonctionnement actuel de la Fondation Humboldt, on peut estimer que la réalisation du projet au niveau national exigerait le recrutement ou le détachement d'une

Le Secrétaire Général de la Fondation peut, à titre personnel et sur vote unanime du Conseil, être invité à en faire partie.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an

Environ 200 scientifiques allemands participent aux opérations de sélection des boursiers dans des Comités spécialisés.

Boursiers post-doctoraux étrangers:
- en 1989, 4000 demandes de 74 pays, 2300 candidatures fermes, 442 nouvelles bourses attribuées (52 nationalités).

Nombre de boursiers post-doctoraux étrangers présents en Allemagne : 1521

Nombre de lauréats de Prix de recherche AvH présents en Allemagne: 191

Total: 1712

Dont: Sciences au sens de l'Académie: 1066
Sciences au sens du CADAS 164
Sciences Humaines et Sociales: 482

Subventions de recherche accordées à d'anciens boursiers de l'AvH en 1989 442

Nombre de "contacts post-stage" avec d'anciens boursiers en 1989: 3000

Nombre de publications résultant d'une bourse de l'AvH en 1989 1883

Bourses F.Lynen (boursiers Allemands dans le labo d'anciens boursiers AvH) 170

Colloques pour anciens boursiers AvH organisés en 1989: Japon, Norvège, Afrique du Sud, Pologne, Brésil, Islande, Italie, Albanie, Suède, USA, Canada, Corée, Cuba, Inde, Amérique du Sud (réunions de Clubs A-v. H., colloques spécialisés, etc - chaque fois avec participation du Secrétaire Général ou d'un de ses adjoints).

Finances:

Revenu 1989:

Ministère des Affaires Etrangères: 42 MDM
Ministère de la Recherche et de la Technologie: 1 MDM
Ministère de l'Education 3 MDM
Ministère de la Coopération: 3 MDM
Sources privées (revenus de fondations, dons...): 2 MDM

**Total : 61 MDM
dont env. 96 % d'origine
fédérale.**

Proportion de dépenses pour l'administration: 9,9 %.

Proportion de dépenses pour le "suivi" des anciens boursiers: env. 15 %

Personnel employé à l'AvH: 60 postes permanents, 13 partiels ou temporaires.

Capital accumulé (fonds, immeubles, matériel, dons, etc.): 26.650 MDM

Réponse du Professeur H.Pfeiffer, Secrétaire Général de la Fondation Alexander-von- Humboldt à une demande d'évaluation de sa Fondation (trad. G.O.)

Bonn, le 6 mai 1992

Cher Monsieur Ourisson,

Je vous remercie sincèrement de votre lettre du 21 avril 1992. La Fondation Humboldt serait naturellement très heureuse si était créée en France une organisation-soeur de structure semblable travaillant dans le domaine des échanges scientifiques. [...].

Vous me demandez ce que je conseillerais de faire différemment, en me fondant sur mon expérience actuelle; c'est évidemment une question délicate. Si j'avais à créer aujourd'hui la Fondation, j'insisterais pour qu'elle dispose d'un capital de départ, dont les revenus permettent le financement de ses activités et de son administration. Le "mégotage" annuel avec les services financiers gouvernementaux est un gaspillage complètement fou de temps et d'énergie.

D'autre part, il me semble important d'assurer [comme c'est le cas pour la *Fondation Humboldt*], l'autonomie de la Fondation: que les décisions sur l'attribution des subventions, sur l'acceptation des projets, etc., soient prises en toute liberté par un Comité indépendant comprenant en majorité des scientifiques. Ceci n'exclut pas l'intervention d'un Conseil d'Administration donnant à la Fondation des orientations politiques. Nous sommes très satisfaits de notre propre expérience, dans notre Conseil coopèrent responsables scientifiques et représentants de l'Etat (Présidents de la Société Max-Planck, de la DFG, du DAAD et de la Conférence des Recteurs, d'une part, et d'autre part Ministres des Affaires Etrangères, de la Recherche et de la Technologie, de l'Education et de la Science, et Président de la Conférence des Ministres de la Culture des Länder). C'est là l'organe qui évalue notre travail, ce qui est nécessaire.

Les bourses de recherche ne doivent pas être attribuées sur la base de quota par pays ou par domaine, pour éviter de se lier les mains à l'avance, ce qui conduit à trop de compromis. L'important est de donner la priorité à la qualité sur la quantité: la qualité scientifique doit être le facteur exclusif de choix.

Nous avons eu nos meilleures expériences en misant sur des individus, sur des talents, et non sur des projets, et là encore, en utilisant comme principe de base la plus grande flexibilité possible, et la prise en considération attentive de chaque cas individuel.

La Fondation utilise 15 % de ses moyens pour maintenir le contact avec ses anciens boursiers, et pour les faire bénéficier d'un renouvellement de leur prise en charge. Les conséquences de cette politique sur le plan de la

politique culturelle et de la politique scientifique sont bien plus importantes que ce pourcentage. A mon avis, c'est à cette action de suivi que tient pour l'essentiel le succès de la Fondation Humboldt dans le passé : le soutien accordé aux meilleurs boursiers n'est pas limitée à un séjour unique de recherche en Allemagne, mais se poursuit en permanence après leur retour chez eux.

Il me semble également important qu'une Fondation comme la nôtre porte régulièrement témoignage de ses réalisations, pas seulement par un rapport annuel administratif, mais aussi par d'autres informations et publications, qui puissent présenter aux financeurs, mais aussi aux scientifiques et au grand public, une image plus vivante de la Fondation.. Je citerais dans ce cadre, dans ce que la Fondation a réalisé jusqu'ici; "*Avec les yeux des autres*", le récit d'expériences vécues en Allemagne par des "Humboldtiens", ou "*Sur la piste. Voies et effets de l'échange international de scientifiques*". Notre publication annuelle d'une bibliographie des travaux publiés à l'occasion des séjours en Allemagne est elle aussi importante. Vous connaissez enfin notre revue: "*Courrier de la Fondation Humboldt*".
[.....]

Heinrich Pfeiffer

P.S. La Fondation n'a jamais conclu d'accords formels avec des Etats étrangers, mais tout au plus avons nous échangé des "lettres d'intention".

Annexe 2

La Royal Society

Brève description des activités de relations internationales

Sur les sept objectifs stratégiques explicites de la Société, les trois premiers ont été définis comme suit:

- *encourager la recherche scientifique et ses applications*
- *promouvoir l'excellence dans la recherche scientifique,*
- *promouvoir les relations scientifiques internationales et faciliter l'échange de scientifiques...."*

Budget 1989-1990 : 150 MF, dont env. 75% de subvention gouvernementale. Les 25 % restants (près de 40 MF) sont essentiellement les revenus de Fondations (13,5 MF), des publications (12 MF) et de fonds placés, et des dons.

Les **relations internationales**, dans ce budget, représentent environ 28 %, soit environ 42 MF. Dans le rapport de prospective de la Royal Society sur "les 10 ans à venir", 6 pages sur 30 sont relatives aux relations internationales, pour lesquelles les priorités sont ainsi définies:

- développement des échanges européens
- accroissement des bourses pour le Commonwealth
- développement des liens avec l'ICSU et ses Unions, en particulier en impliquant des jeunes, et en profitant d'une diminution récente de la bureaucratie des Comités nationaux pour améliorer la participation britannique aux Congrès internationaux
- participation accrue de jeunes scientifiques britanniques aux programmes internationaux (en particulier ceux sur l'environnement global)
- accueil de post-docteurs de qualité
- développement des relations avec l'Europe, le Japon et le Commonwealth, et si possible avec le Tiers-Monde
- développement des relations scientifiques personnelles, avec les scientifiques des pays d'accès politiquement difficile
- développement des relations avec les Académies étrangères
- développement de l'activité de conseil du gouvernement en matière de politique scientifique internationale.

Bien sûr, un tel inventaire laisse de côté peu de domaines. Mais l'augmentation des moyens consacrés à ces activités a été d'environ 30 % en 6 ans.

La Royal Society emploie 112 personnes (équ. plein-temps).

Annexe 3 L'ABSENCE DE POLITIQUE D'ENSEMBLE FONDÉE SUR LA QUALITÉ ET SUR LES RETOMBÉES

(extrait d'un Rapport au Bureau de l'Académie
des Sciences)

"- Bien que les moyens affectés par le MAE aux relations culturelles et scientifiques avec la Tchécoslovaquie aient été augmentés, en 1991, le nombre de bourses post-doctorales affectées à des scientifiques pour venir travailler en France a, lui, diminué, et nous avons même reçu un appel au secours du Présidium de l'Académie des Sciences de ce pays: "Ne nous laissez pas dépendre seulement des Allemands!", lesquels dans le même temps créaient de nombreuses bourses scientifiques.

- La décision d'augmenter les relations avec l'Europe de l'Est a exigé la création d'une mission interministérielle lourde, la mobilisation d'Associations para-ministérielles, des réunions multiples et des modalités variées, le tout sans réelle définition claire d'objectifs, sans évaluation d'efficacité, sans impact majeur sur la vie des laboratoires et sans continuité (chute brutale des moyens de la mission interministérielle en 1992); dans le même temps, sans mesures compliquées, l'Allemagne et la Grande-Bretagne - pour ne pas parler des Etats-Unis - ont lancé des opérations efficaces, la première par la Fondation Alexander von Humboldt, la seconde par son Académie, la Royal Society.

- Les modalités de désignation des Professeurs et Chercheurs-Associés des Universités, du CNRS, de l'INSERM, par leur lourdeur et leur lenteur, excluent de fait toute sélection fondée sur une compétition réelle. Par exemple, lorsqu'une Université américaine dispose d'un poste pour un Visiting Professor, elle peut rechercher activement dans le monde entier le meilleur candidat; ceci n'est possible, en France, que pour les séjours de moins de 3 mois comme "Professeur-invité" sur poste vacant: l'intervention du CNU pour les séjours plus longs de Professeurs Associés impose des délais et surtout des aléas excluant habituellement l'appel à des collègues de renom.

Ceci a récemment conduit les services du Premier Ministre à s'inquiéter d'une "dérive" qu'ils pensaient avoir décelée: l'attribution d'une proportion croissante de ces postes sur des critères d'amitié, de félicité ou d'opportunité - mais pas sur les critères qui auraient été nécessaires, critères de qualité et de bénéfice pour notre pays. Une enquête menée très récemment, en dehors de l'Académie, a confirmé cette dérive.

- Dans le domaine d'action de l'Académie des Sciences, malgré les précautions que nous prenons évidemment pour nous assurer de l'accord préalable du MAE pour chacune de nos initiatives, nous avons rencontré jusqu'à cette année les plus surprenantes difficultés pour mettre en action ces initiatives. Nous avons dû affronter (et finalement surmonter!) refus, retards, et parfois incivilités; nous avons souvent eu l'impression que nous subissions les conséquences de conflits internes entre l'administration centrale et les postes à l'étranger.

- Toujours dans le domaine d'action de l'Académie des Sciences, il aura fallu que l'un de nos envoyés dans un pays européen prenne l'initiative de réunir les principaux mathématiciens du pays qu'il visitait, pour que le Conseiller Scientifique fasse la connaissance de ce groupe éminent, d'ailleurs très lié aux mathématiciens français; ce Conseiller Scientifique nous a demandé de répéter cette opération. Mais ni lui ni aucun service parisien ne dispose des moyens financiers qui permettraient de la généraliser.

- Les participations françaises aux réunions scientifiques internationales sont financées par le CNRS, et les Comités Nationaux des diverses disciplines, sous la responsabilité de l'Académie des Sciences, qui ne peut en fait l'exercer: les Comités Nationaux reçoivent une subvention annuelle du MAE, d'un montant toujours aléatoire ce qui exclut toute politique à moyen terme. D'autre part, à notre connaissance, personne n'a jamais ni défini ni même discuté des critères permettant aux responsables des Comités nationaux de faire leur choix parmi les demandes trop nombreuses qu'ils reçoivent: faut-il (et pourquoi) favoriser les missions de jeunes ? comment peut-on comparer leurs mérites ? que doit-on leur demander pour aider la mission scientifique en poste ? qui va lire leur rapport de

fin de mission et éventuellement en tirer des conclusions ?

Fréquent bénéficiaire depuis 40 ans de subventions de ce genre, et bénéficiaire reconnaissant, l'un de nous n'a été invité qu'une fois à un "debriefing", à l'issue d'une mission en Chine en 1966."

Annexe financière Éléments d'établissement d'un budget

Le budget annuel de la Fondation Alexander von Humboldt était en 1989 de 61 MDM, soit env. 200 MF. Le budget 1991 (dont nous pourrions avoir le détail) est plus élevé, mais il correspond à l'Allemagne réunifiée. Il est donc plus simple de raisonner sur le budget 1989.

En 1989, il y a eu env. 1700 personnes physiques bénéficiant de bourses ou de prix, soit env. 1500 équ. plein-temps. A 0,1 MF/an pour chacun, ceci correspondrait à env. 150 MF pour les bourses, et 50 MF pour les autres frais: accueil, suivi et siège. Ces dernières sont indiquées comme étant de 10 % env., soit env. 20 MF. Selon ce mode d'évaluation, il y aurait donc env. 30 MF (15%) de dépensés pour l'accueil et le suivi. C'est effectivement ce qu'indique le Prof. Pfeiffer dans sa réponse reproduite ci-dessus.

Si, par rapport à l'Allemagne de 1989 on applique une proportionnelle à 2/3, on arrive pour assurer les mêmes fonctions d'accueil et de suivi, pour la France, à $30 \times \frac{2}{3}$ MF, soit 20 MF / an, comme indiqué dans le rapport. Il s'agit de dépenses entièrement nouvelles, qui ne peuvent donc pas être transférées d'autres budgets, puisqu'elles correspondent à la réalisation de fonctions jusqu'ici négligées entièrement.

Phase expérimentale

Son coût a été évalué à 2 MF env. pour trois ans. En évaluant la part de l'Alsace dans ces échanges à env. 10 %, ceci conduirait à 20 MF / 3 ans (et non 20 MF / an) pour le budget national. La différence vient de la "montée en puissance" et de ce que dans la phase expérimentale ne seront évidemment pas réalisées des actions de suivi chères (bourses de retour, etc.).